

## PLAN D'ACTION – Secteur : Syndic ou propriétaire d'immeuble

### NIVEAU 1

#### MOBILITE

##### Actions obligatoires :

- Je promeus les solutions de mobilité durable auprès de mes équipes
- Je favorise l'utilisation de modes de transport alternatifs à la voiture individuelle thermique dans mes projets/co-propriétés (ex: racks à vélo, locaux deux roues...)

##### Actions volontaires :

- Je récompense le recours aux solutions de mobilité durable par mes équipes
- Si j'achète un véhicule professionnel neuf ou d'occasion, je choisis un modèle électrique ou hybride
- Je mets en place le télétravail
- Je mets en place des horaires de travail décalés
- J'installe des bornes de recharge intelligentes et mutualisées pour véhicules électriques dans les parkings des co-propriétés/projets (places visiteur)
- J'intègre des critères de notation des offres concernant les choix de mobilité durable (déplacement des équipes vers les chantiers, engins de chantier)

#### DECHETS

##### Actions obligatoires :

- Je mets en place le tri sélectif et forme mes équipes aux bons gestes de tri
- Je demande à la société de nettoyage d'utiliser des produits d'entretien écologiques et biodégradables
- J'installe dans mes co-propriétés un local de tri et je mets en place la logistique nécessaire pour la collecte et le recyclage des déchets



- Je m'assure du tri des déchets et de l'utilisation de produits écologiques par les sociétés de nettoyage de mes co-propriétés

Actions volontaires :

- Je dématérialise la documentation
- Je réduis le parc d'imprimantes et les impressions de papier
- J'utilise autant que possible du papier recyclé pour mes documents imprimés
- Je remplace les bouteilles et gobelets en plastique par un système de fontaines et bouteilles réutilisables

## **ENERGIE**

Actions obligatoires :

- J'éteins les appareils électriques et leurs veilles la nuit et le week-end
- Je mets en place une première tranche d'éclairage LED dans mes locaux
- Je réalise un bilan des usages de l'électricité et j'adopte un plan d'action selon les résultats
- Je réalise un audit énergétique de mes immeubles avant l'obligation réglementaire
- Je réalise une étude de faisabilité de substitution des énergies fossiles de mes immeubles en priorisant les plus émetteurs de gaz à effet de serre, de manière à couvrir 100% de mon parc en 2026 et de réaliser les travaux à horizon 2030

Actions volontaires :

- Je mets en place une ventilation / climatisation à débit variable
- Je généralise l'éclairage LED à l'ensemble de mes bureaux
- Je remplace le simple vitrage par du double ou triple vitrage
- Je réponds aux enquêtes d'occupants en cas de réalisation d'un audit énergétique de mon bâtiment

- J'étudie la faisabilité d'installation de panneaux photovoltaïques pour mes co-propriétés (technique, étude autoconsommation/réinjection, subvention...)
- Je fais appel à un accompagnateur BD2M pour réaliser le programme de travaux suite aux préconisations de l'audit énergétique (subvention possible par l'Etat)

## **MULTI-IMPACT**

### Action obligatoire :

- Je forme les gardiens et intendants d'immeubles au tri sélectif et à la maîtrise de l'énergie

### Action volontaire :

- Je suis sensibilisé à la phase usage de BD2M et je partage mon retour d'expérience

## **NIVEAU 2**

## **MOBILITE**

### Actions obligatoires :

- Je privilégie les réunions en visioconférence pour limiter les déplacements
- Je mets à disposition de mes équipes au moins une alternative bas carbone pour leurs déplacements professionnels (ex: carte de transport en commun, abonnement MonaBike, vélos en libre partage, abonnement Mobe, véhicule électrique)
- Je propose des espaces partagés de stationnement dans mes projets/co-propriétés (ex: covoiturage, station de recharge électrique)

### Actions volontaires :

- Je prends en charge une partie ou l'intégralité de l'abonnement aux transports en commun des collaborateurs
- Je verse une prime aux collaborateurs qui souhaitent acquérir un vélo ou un véhicule électrique/hybride

- Je privilégie les entreprises locales pour mes achats de biens, équipements et services, afin de réduire les déplacements

## DECHETS

### Actions obligatoires :

- J'installe un collecteur de mégots à l'entrée de mon bâtiment de bureaux et je sensibilise mes employés à ne pas jeter leurs mégots dans la rue ou les bouches d'égout (non applicable en cas d'interdiction de fumer)
- Je mets en place un système de bouteilles/carafes, de verres réutilisables et de lave-vaisselle pour les visiteurs et les réunions
- Si je fais traiter mes déchets à l'extérieur de Monaco, j'établis mes dossiers de transferts transfrontaliers des déchets
- Si j'ai une cantine ou un restaurant, je lance une démarche de réduction du gaspillage alimentaire
- J'informe les propriétaires et les occupants de la localisation des bacs de tri des déchets
- J'affiche les consignes de tri de la SMA dans le local de tri de mes co-propriétés

### Actions volontaires :

- Je fais faire un bilan de ma production de déchets et j'identifie des premières actions de réduction à la source
- Je mets à disposition de mes équipes des contenants et couverts réutilisables pour réduire les emballages jetables de la vente à emporter

## ENERGIE

### Action obligatoire :

- Dans les bureaux et parties communes, je fixe des consignes de température économes en énergie (19°C en hiver et 26°C en été)
- En amont de la réception définitive de mes co-propriétés le cas échéant, j'organise une passation entre l'entreprise de construction et l'entreprise de maintenance (réunions, formations, recouvrement des missions,...)



Actions volontaires :

- J'utilise des minuteurs, détecteurs de présence, horloges pour automatiser l'arrêt de l'éclairage
- Je remplace les portes et les fenêtres vétustes de mes bureaux pour des solutions plus isolantes
- J'allonge au maximum la durée de vie de mes objets et équipements
- Je sensibilise mes collaborateurs aux éco-gestes numériques
- Je me tiens informé et relaye les lois et subventions applicables au bâtiment
- Je m'appuie sur l'audit énergétique et je missionne un accompagnateur BD2M pour lancer les études de rénovation énergétique de mes copropriétés (subvention possible par l'Etat)
- Je substitue les énergies fossiles de l'ensemble de mes co-propriétés à horizon 2030

**MULTI-IMPACT**

Action obligatoire :

- J'invite les résidents de mes immeubles à signer le Pacte et je les sensibilise grâce à ses outils

Actions volontaires :

- J'invite mes équipes à signer le Pacte Individuel
- Si j'ai une cantine ou un restaurant, je privilégie les fruits et légumes locaux et de saison et propose des options végétariennes dans mon menu
- Je réalise un tableau de bord environnemental que je communique aux propriétaires et occupants de mes co-propriétés